



SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°122 DU 21 08 2024

PUBLIÉ LE 21 AOÛT 2024

Sommaire

DSDEN / Division des Finances et des Affaires Générales

72-2024-07-10-00003 - Arrete_Carte_Scolaire_R2024_10_07_2024 (2 pages) Page 3

DSDEN

72-2024-07-10-00003

Arrete_Carte_Scolaire_R2024_10_07_2024

ARRÊTÉ DU 10 JUILLET 2024 RELATIF A LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2024

L'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

Vu le décret du 11 juillet 1979 portant délégation de pouvoirs

Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental du 15 février et 9 juillet 2024

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 19 février 2024

ARRÊTE

A) ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE

ARTICLE 1 – Est prononcé dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, l'ajout d'un poste dans les écoles suivantes :

0720613A	École maternelle publique	ADRIENNE BOLLAND	LE MANS
0720610x	École maternelle publique	DOCTEUR CALMETTE	LE MANS
0720614B	École maternelle publique	JULES FERRY	LE MANS
0720291A	École maternelle d'application	PAULINE KERGOMARD	LE MANS
0721368W	École primaire publique	CLAUDE CHAPPE	BRULON
0721075C	École primaire publique		CONLIE
0720398S	École primaire publique		FILLÉ SUR SARTHE
0720206H	École primaire publique	FELIX LEMAIRE	MARIGNÉ LAILLÉ
0721200N	École primaire publique	GAI LEVANT	SABLÉ SUR SARTHE
0721073A	École élémentaire publique	DE L'ÉPAU	CHANGÉ
0720277K	École élémentaire publique	JEAN DE LA FONTAINE	PARIGNÉ L'ÉVÊQUE

ARTICLE 2 – Est prononcé dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, le retrait d'un poste dans les écoles suivantes :

0720505H	École maternelle publique	GERARD PHILIPPE	ARNAGE
0720395N	École maternelle publique	PAUL KLEE	LA FERTE BERNARD
0720615C	École maternelle publique	HAUREAU	LE MANS
0720607U	École maternelle publique	MARYSE BASTIE	LE MANS
0720479E	École maternelle publique	VICTOR HUGO	MAMERS
0721394Z	École maternelle publique	ROLAND DERET	ST GERVAIS EN BELIN
0721062N	École élémentaire publique	GROUPE SCOLAIRE LYAUTEY	ALLONNES
0720887Y	École élémentaire publique	JULES FERRY	ALLONNES
0721249S	École élémentaire publique	CAMILLE SOUCHU	CERANS FOULLETOURTE
0720154B	École élémentaire publique	RAYMOND DRONNE	ECOMMOY
0720999V	École élémentaire publique	CLAIREFONTAINE	LE MANS
0720704Z	École élémentaire publique	JEAN MERMOZ	LE MANS
0721024X	École élémentaire publique	MARCEAU	LE MANS
0720730C	École élémentaire publique	MICHEL ANGE	LE MANS
0720719R	École élémentaire publique	PIERRE PHILIPPEAUX	LE MANS
0721069W	École élémentaire publique		LOUE
0720227F	École élémentaire publique		MONCE EN BELIN

0720100T	École élémentaire publique	BEAUREGARD	MONTVAL SUR LOIR
0721035J	École primaire publique		ANCINNES
0720500C	École primaire publique		ARCONNAY
0720107A	École primaire publique	LES P'TITS GAUDINOIS	CHEMIRE LE GAUDIN
0720112F	École primaire publique	CHERRE	CHERRE AU
0720191S	École primaire publique	MARCEL PAGNOL	COURTILLERS
0720145S	École primaire publique	DE FAY	FAY
0720406A	École primaire publique	GEORGES DURAND	FRESNAY SUR SARTHE
0721402H	École primaire publique	LES CHATAIGNIERS	LA SUZE SUR SARTHE
0721027A	École primaire publique	LA MERIZE	LE BREIL SUR MERIZE
0721071Y	École primaire publique		SOULIGNE SOUS BALLON
0720295E	École primaire publique	PIERRE GANEAU	ST JEAN D ASSE
0720757G	École primaire publique	CHARLES PERRAULT ST PATERNE	ST PATERNE LE CHEVAIN
0720346K	École primaire publique	JACQUES YVES COUSTEAU	THORIGNE SUR DUE
0720367H	École primaire publique	CATHERINE PAYSAN	VIBRAYE
		RPIC 49	THOREE LES PINS
		RPID 8	BEAUMONT PIED DE BŒUF/JUPILLES
		RPID 44	COULANS SUR GEE/BRAINS SUR GEE
		RPID 45	MEZIERES/COURCEMONT

B) AUTRES POSTES

ARTICLE 3 – Est prononcé dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, la création d'un poste de référent **ASH**.

ARTICLE 4 – Est prononcée dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, la création d'un poste de référent **UPE2A**

ARTICLE 5 – Est prononcé dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, la création d'un poste itinérant pour l'accompagnement des élèves avec troubles de la fonction visuelle

ARTICLE 6 – Est prononcé dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, la création de 3 postes de conseillers pédagogiques de circonscription.

C) POSTES DE REMPLACEMENTS

ARTICLE 7 – Est prononcé dans le département de la Sarthe, à compter de la rentrée scolaire 2024, l'ajout de 10 postes de remplacement.

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale,

SIGNÉ

Dominique POGGIO